

Objectifs

Le BP Responsable d'Entreprise Agricole permet de maîtriser les techniques de gestion d'une exploitation agricole ainsi que les techniques de production.

Débouchés

Le BP Responsable d'Entreprise Agricole permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides.
Il peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et /ou élevage) selon l'orientation choisie durant la formation d'une extrême diversité de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

Contenus

- Enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture
- Diagnostic global de l'exploitation agricole dans son environnement
- Dynamiques sociales et professionnelles de son territoire
- Suivi administratif et gestion de l'exploitation agricole
- Elaboration du projet professionnel lié à une exploitation agricole
- Connaissances et techniques liées au traitement de l'information
- Projet de salariat, matières générales, plantes aromatiques et médicinales, apiculture
- Périodes en entreprise



Modalités d'évaluation

- 7 Unités capitalisables (UC) – Formation diplômante
- Les évaluations se déroulent en situation professionnelle
- Le BPREA est obtenu en contrôle continu après validation des 7 UC
- En cas d'échec, le candidat conserve pendant 5 ans, le bénéfice des UC validées et peut se représenter pour valider les UC manquantes

Modalités pédagogiques

- Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur des exploitations, visites pédagogiques et stages en entreprise

Frais pédagogiques

- Aucun frais pour les statuts financés par la Région
- 150€ de frais d'inscription pour le CPF de transition

Conditions d'admission et pré-requis

- Agé de 18 ans minimum
- Titulaire d'un diplôme de niveau III
- Être demandeur d'emploi (Congé de Reclassement ou autre statut) – indemnisation possible
- Être salarié(e) (Contrat de professionnalisation, CPF de transition professionnelle)
- Auto-financement

Durée de la formation

- 966 heures en centre de formation
 - 301 heures en entreprise
- Prochaine session : du 19/10/2023 au 19/07/2024

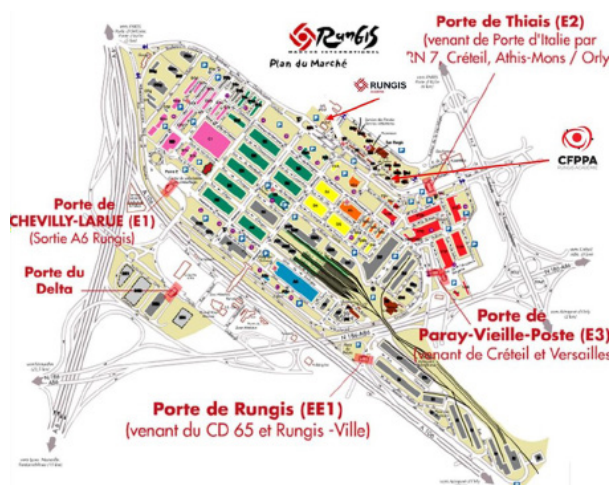
Accès

En voiture

Porte de Chevilly-Larue (E1) : sortie A6
Porte de Thiais (E2) : en venant de la porte d'Italie par RN7, Créteil, Athis-Mons/Orly
Porte de Paray-Vieille-Poste (E3) : en venant de Créteil, Versailles
Porte de Rungis (EE1) : en venant du CD 65 et de Rungis-ville

En transports en commun

Bus : lignes 396, 103, 131, 216, 192, 319
Tramway : ligne 7



CFPPA RUNGIS ACADEMIE

Bâtiment H5, 102 rue de la Tour
94516 RUNGIS Cedex
Tél. : 01.85.00.15.15
cfppa-rungis-academie@educagri.fr
<https://campus-bougainville.fr/cfppa-rungis-academie/>

MAJ : 23/02/2023